

Conseil des Ministres

Communiqué n° 10/2025

Le Conseil des Ministres s'est réuni le mercredi 16 avril 2025, sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, Président de la République.

Le Conseil a examiné et adopté les projets de décrets suivants :

- **Projet de décret portant reconnaissance de l'ONG Centre SAFIA comme « Association d'utilité Publique ».**

Le présent projet de décret vise à reconnaître l'ONG Centre SAFIA créée en 2019, comme une association d'utilité publique, ce qui lui permettrait de bénéficier des avantages accordés aux associations d'utilité publique conformément aux dispositions des articles 30 à 40 de la Loi n° 2021-004 du 10 février 2021 relative aux Associations, aux Fondations et aux Réseaux.

Ce statut confèrera à l'ONG Centre SAFIA la possibilité d'élargir son champ d'intervention et de bénéficier de l'assistance et de l'appui des autorités administratives conformément aux dispositions législatives et réglementaires régissant les associations déclarées d'utilité publique.

- **Projet de décret portant concession provisoire d'un terrain à la Wilaya du Trarza, Moughataa de Keur Macène au profit de la Société SMDDR**
- **Projet de décret portant concession provisoire d'un terrain à la Wilaya du Trarza, Moughataa de Keur Macène au profit de la Société SMDDR**
- **Projet de décret portant concession provisoire d'un terrain à la Wilaya du Trarza, au profit de la Société MAURIGUALI**

L'attribution de ces concessions provisoires à des opérateurs économiques dans le domaine agricole intervient en application des dispositions du décret n°080-2010 du 31 mars 2010 qui abroge et remplace le décret n°089-2000 du 17 juillet 2000, pris en application de l'ordonnance n°127-83 du 5 juin 1983 portant réorganisation foncière et domaniale.

Ces attributions visent à contribuer à la sécurité alimentaire par l'augmentation et la diversification de la production agricole, la création des opportunités d'emploi et la stimulation de l'économie nationale à travers le développement et la modernisation du secteur agricole.

- **Projet de décret portant nomination du Président et des membres du Conseil d'Administration de l'Office National de l'Assainissement (ONAS)**

Le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Mauritanien de l'Extérieur a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le Ministre de l'Intérieur, de la Promotion de la Décentralisation et du Développement Local a présenté une communication relative à la situation intérieure.

Le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire ont présenté une communication conjointe, relative au cadre de gouvernance des systèmes alimentaires.

La présente communication relate, d'une part, le contexte dans lequel la feuille de route pour la transformation durable des systèmes alimentaires, adoptée en 2021, a été mise en œuvre, en mettant en exergue les difficultés rencontrées, et d'autre part, les défis à relever ainsi que les mesures déjà prises, avant de proposer des solutions pour la mise en place d'un cadre de gouvernance efficace. A cet égard, il est proposé de mettre en place un cadre de concertation, de coordination, de planification et de suivi de la mise en œuvre de la feuille de route, composé de trois instances dans lesquelles toutes les parties prenantes seront représentées.

Le Ministre de la Santé et le Ministre de l'Economie et des Finances ont présenté une communication conjointe relative aux procédures de mise en œuvre de la stratégie nationale de vaccination 2024-2028.

Cette stratégie vise à améliorer les principaux indicateurs liés à la morbidité et à la mortalité maternelle et infantile au cours de la période 2024-2028. Elle se concentre sur :

- Le renforcement de la coordination entre les parties prenantes et les partenaires ;
- L'amélioration de l'accès aux services de vaccination, en particulier dans les zones rurales ;
- L'intégration de la Stratégie Nationale de Vaccination (SNV) dans le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) afin de garantir un financement conséquent et durable.

Enfin, le Conseil a pris les *mesures individuelles* suivantes :

**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Etablissements Publics**

Centre National des Œuvres Universitaires

- Directeur : Cheikh Sid'Ahmed El Bekaye Achour Samba Mboyrik, précédemment Directeur Administratif de MAADEN Mauritanie ; en remplacement de Mohamed Radhi Sadvena, dont il est mis fin à ses fonctions.

**Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Cabinet du Ministre**

- **Conseiller Chargé de la Coopération et des Partenariats** : Yelly Diawara, précédemment Directeur Général de l'Observatoire National de l'environnement et du Littoral

Etablissements Publics

Observatoire National de l'Environnement et du Littoral

- Directeur Général : Mohamed Yahya Chah, précédemment Conseiller Chargé de la Coopération et des Partenariats
- Directeur Général Adjoint : Dah Brahim Bah

Agence Nationale de la Grande Muraille Verte

Directeur Général Adjoint : Abderrahmane Salem Mahmoud, précédemment Chef de département à l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV)